Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Incept Group
société par actions simplifiée au capital de € 6,635,857.20
Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes
819 923 228 RCS Perpignan

(ci-après la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24 JUILLET 2026

RAPPORT DE GESTION
EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Chers Associés,

Nous vous rappelons que, conformément au contrat de prêt senior conclu par la société Incept Group, la Société a l'obligation d'établir des comptes consolidés.

En application des statuts et des dispositions de l'article L.233-16 du code de commerce, nous vous rendons compte de l'activité du groupe Incept Group au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. Définition du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation du groupe Incept Group (ci-après, le « **Groupe** ») comprenait les sociétés suivantes :

Incept Group	Société Mère
Onedirect	**100,00 %**
Wipple – Siret 827583485 (anciennement « Callink »)	**100,00 %**
Cleyver	**100,00 %**
Abaques	**100,00%**
G A D L Holding	**100,00 %**
SGFA	**100,00 %**
Onedirect Communicaciones SLU (Espagne)	**100,00 %**
Onedirect SRL (Italie)	**100,00 %**
Onedirect GmbH (Allemagne)	**100,00 %**
01direct LTD (Royaume-Uni)	**100,00%**
OD Communications B.V (Pays-Bas)	**100,00 %**

Il est rappelé que les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes sociaux proposés par chaque société à sa société contrôlante et vérifiés par le ou les commissaire(s) aux comptes (dans les sociétés où leur présence est obligatoire).

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

La date de clôture de l'ensemble des sociétés du Groupe est le 31 décembre de chaque année.

Les comptes consolidés présentés ont une durée de 12 mois, les comptes des filiales ayant une durée de 12 mois.

Nous vous demanderons, conformément à l'article L. 225-100 du code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

2. Situation de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Protocole avec les actionnaires et l'ensemble des partenaires bancaires INCEPT Group

Un Protocole a été conclu le 1er décembre 2025 entre Incept Group et ses filiales, les actionnaires, et l'ensemble des partenaires bancaires. Cet accord prévoit que :

1. le remboursement des tranches A de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes : - la maturité sera reportée au 31 décembre 2031 ;

 - les échéances en principal des tranches A de la Dette Senior seront gelées jusqu'au 30 juin 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029, 34% en 2030 et 34% en 2031) ;

2. le remboursement des tranches B de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

 - la maturité des tranches B de la Dette Senior sera étendue pour une durée de 36 mois, soit jusqu'au 31 mai 2032 ; et amorties en une échéance, in fine, à cette date ;

3. le remboursement du crédit renouvelable interviendra dans les conditions suivantes :

 - le crédit renouvelable sera maintenu à hauteur d'un million d'euros jusqu'au 30 novembre 2027 et sa maturité finale sera prorogée jusqu'au 30 novembre 2029 ;

 - à compter du 30 novembre 2027, le montant maximum du crédit renouvelable sera réduit annuellement par tiers (réduction de 33% du montant maximum en principal le 30 novembre 2027, de 33% le 30 novembre 2028 et remboursement du solde du capital restant dû le 30 novembre 2029) ;

4. le remboursement des PGE sera restructuré dans les conditions suivantes :

 - les échéances en principal des PGE seront gelées 10 janvier 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif et mensuel jusqu'en 2030 (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029 et 68% en 2030) ;

 - les dates de maturité finale de tous les PGE seront reportées au 31 décembre 2030 ;

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

5. la maturité des Obligations Relance BPI sera étendue de 22 mois et reportée à une échéance finale du 31 mai 2032, de sorte que ces obligations seront remboursées en une seule échéance in fine à la date de maturité reportée ;

6. afin de réduire l'endettement obligataire d'Incept Group, les obligations convertibles, les obligations mezzanine, les comptes courants seront capitalisés dans leur intégralité ;

7. un apport en new money de la part des actionnaires de 2.5 m€. Le business plan intègre les différents points de cet accord et confirme ainsi la capacité d'Incept Group et ses filiales à faire face aux remboursements de la dette.

Désignation d'un directeur général

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 15 mai 2025, la société Prospheres Dirigeants (947 047 750 RCS Paris) a été désignée directeur général de la société Incept Group.

Démission du directeur général et remplacement du président

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 18 juillet 2025, la société Prospheres Dirigeants a démissionné de son mandat de directeur général et a été nommée président de la Société en remplacement de la société Naxicap Partners, démissionnaire.

Plan de sauvegarde de l'emploi

Afin de pouvoir redresser les performances opérationnelles et économiques, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été présenté mi-septembre 2025. Il a entrainé la suppression de 19 postes en France (au sein de Onedirect SAS, Cleyver et Incept Group) et 14 postes en Espagne (au sein de Onedirect Communicaciones) avec l'essentiel des départs sur novembre et décembre 2025. Le coût du PSE est présenté en charges exceptionnelles.

	Montant
Onedirect SAS	202 321
Cleyver	29 287
Incept Group	189 803
Onedirect Comunicaciones	143 808
Total	565 218

Il n'y a plus de salarié chez Incept Group.

Activité des filiales

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité des filiales du Groupe a été la suivante.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

- **Concernant la société Onedirect** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 46,728,676 contre € 50,045,059 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (3,852,787) contre € 2,051,050 au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Wipple (anciennement dénommée « Callink »)** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 14,266,670 contre € 8,706,320 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € 28,711 contre € 490,066 au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Cleyver** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 1,314,236 contre € 770,822 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (744,325) contre € (378,296) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Abaques** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 12,593,689 contre € 11,152,562 pour l'exercice précédent et un résultat de € 317,387 contre € 575,247 pour l'exercice précédent.

- **Concernant la société SGFA** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 117,450 contre € 515,412 pour l'exercice précédent et un résultat de € 14,884 contre € 82,881 pour l'exercice précédent.

- **Concernant la société G A D L Holding** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 109,449 contre € 270,140 et un résultat de € 507,651 contre € 1,325,165 pour l'exercice précédent.

- **Concernant la société Onedirect Comunicaciones SLU** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 18,920,403 contre € 17,918,615 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (72,097) contre € (196,021) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Onedirect SRL** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 4,000,982 contre € 3,994,416 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (418,533) contre un résultat de € (121,999) au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

- **Concernant la société Onedirect GmbH** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 7,463,540 contre € 8,182,062 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (755,046) contre un résultat de € (764,863) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société 01direct LTD :**

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 8,560,027 contre € 10,367,238 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (1,202,805) contre € (782,351) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société OD Communications B.V :**

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 2,442,707 contre € 3,102,146 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (364,136) contre un résultat de € (125,911) au titre de l'exercice précédent.

Au niveau de la société-mère Incept Group, il est relevé que l'activité de l'année 2025 s'est traduite par un chiffre d'affaires de € 2,359,583 (contre € 2,829,160 au titre de l'exercice précédent).

3. Evènements importants intervenus au sein du Groupe depuis la clôture de l'exercice

Fusions entre sociétés filiales

Au jour de la rédaction du présent rapport, les sociétés Abaques (absorbante) et SGFA et G A D L Holding (absorbées) ont déposé un projet de fusion au greffe du Tribunal de commerce.

Cette opération devrait être définitivement réalisée dans le courant du mois de juillet. Il en résultera que la Société deviendra, directement, associée unique de la société Abaques.

Protocole

Les opérations de mise en œuvre du protocole sont en cours de réalisation pour se terminer courant du 3ème trimestre.

Plan de sauvegarde de l'emploi

Le plan de sauvegarde de l'emploi a été totalement réalisé.

4. Evolution prévisible du Groupe

Les perspectives d'avenir de la Société sont étroitement liées à celles de ses filiales.

La Société prévoit de poursuivre son rôle de holding d'animation et de gestion de ses filiales.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

5. Activités en matière de recherche et de développement au sein du Groupe

L'objet du Groupe ne nécessite pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement.

6. Effectifs moyens

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les effectifs moyens ont été les suivants, en comparaison des effectifs moyens sur l'exercice 2024 :

Par pays	Effectifs moyens 2025	Effectifs moyens 2024
France	145	122
Espagne Portugal	34	41
Italie (*)	3	4
Allemagne	4	11
Royaume-Uni (*)	7	8
Pays-Bas (*)	2	4
Total	**195**	**190**

(*) les effectifs en charge de l'Italie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas sont tous situés à Barcelone et figurent dans les comptes de la filiale espagnole.

7. Résultats économiques et financiers du Groupe

Les résultats du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à € 77,375 k (contre € 75,524 k au titre de l'exercice précédent).

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à € 78,007 k (contre € 76,637 k au titre de l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à € 79,433 k (contre € 74,079 k au titre de l'exercice précédent), étant précisé qu'une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition a été passée à hauteur de € (35,400) k au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition est de € (1,426) k (contre € 2,288 k au titre de l'exercice précédent) et de € (36,826) k après dotation auxdits amortissements.
Le résultat financier ressort à € (4,216) k (contre € (2,575) k au titre de l'exercice précédent).

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de € (2.247) k (contre € (1,945) k au titre de l'exercice précédent) et d'un montant d'impôt sur les bénéfices de € (296) k (contre € (367) k au titre de l'exercice précédent), le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par une perte de € (43,585) k (contre une perte de € (2,599) k au titre de l'exercice précédent).

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Examen du bilan consolidé

Les principaux postes de l'actif font apparaître les informations suivantes (en k€ et par arrondi) :

	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles	27,902	64,800
Dont Ecarts d'acquisition	*26,585*	*61,985*
- Immobilisations corporelles	1,487	1,359
- Immobilisations financières	1,084	293
ACTIF CIRCULANT		
- Stocks et en cours	3,923	4,762
- Clients et comptes rattachés	8,925	11,190
- Impôt différé	913	900
- Autres créances	1,699	2,427
- Valeurs mobilières de placement	-	389
- Disponibilités	1,736	5,489
- Comptes de régularisation et assimilés	1,202	880
TOTAL	**48,871**	**92,490**

Les principaux postes du passif font apparaître les informations suivantes (en k€ et par arrondi) :

	31.12.2025	31.12.2024
Capitaux propres	(31,551)	11,876
Autres fonds propres	/	/
Intérêt minoritaire	/	/
Provisions pour risques et charges	1,784	478
Dettes	77,742	79,110
Comptes de régularisation et assimilés	896	1,025
TOTAL	**48,871**	**92,490**

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Examen du compte de résultat (en k€ et par arrondi) :

	31.12.2025	31.12.2024
. Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissement des écarts d'acquisition	(1,426)	2,288
. Résultat d'exploitation après dotation aux amortissement des écarts d'acquisition	(36,826)	2,288
. Résultat financier	(4,216)	(2,575)
. Résultat exceptionnel	(2,247)	(1,945)
. Impôts sur les bénéfices	(296)	(367)
. Résultat ensemble consolidé	(43,585)	(2,599)

Pour rappel, les résultats consolidés au titre des cinq derniers exercices clos ont été les suivants ;

Ex. clos le	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Résultat	€ (2,598,691)	€ 1,280,180	€ 792,348	€ (617,606)	€ 1,461,483

Nous vous précisons que les honoraires comptabilisés pour le travail des commissaires aux comptes sur le Groupe se sont élevées à € 95 k lors de l'exercice 2025 contre € 108k lors de l'exercice 2024.

8. Contrôle du commissaire aux comptes

Nous vous donnerons lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lequel procédera aux contrôles et vérifications prévus par la réglementation en vigueur.

*

* *

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

Le président
la société Prospheres Dirigeants
représentée par monsieur Sébastien Delamarche

Signé par :
Sébastien DELAMARCHE
6461A02F3A4C47A...
Signature

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Certifiés conformes par le président.
Pour Prospheres Dirigeants

Signé par :
Sébastien DELAMARCHE
6461A02F3A4C47A...

INCEPT Group - BILAN CONSOLIDE

Actif	Brut	A&P	Net	Net
en K€		31/12/2025		31/12/2024
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	66 497	38 595	27 902	64 800
dont Ecarts d'acquisition	62 458	35 873	26 585	61 985
Immobilisations corporelles	5 382	3 895	1 487	1 359
Immobilisations financières	1 084	- 0	1 084	293
				-
Total	**72 963**	**42 490**	**30 472**	**66 452**
				-
Actif circulant				-
				-
Stocks et en-cours	4 255	332	3 923	4 762
Clients et comptes rattachés	9 900	975	8 925	11 190
Impôts différés actif	913	-	913	900
Autres créances	2 901	0	2 901	3 308
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	389
Disponibilités	1 736	-	1 736	5 489
				-
Total	**19 705**	**1 307**	**18 398**	**26 038**
				-
	-	-	-	-
Total de l'actif	**92 668**	**43 797**	**48 871**	**92 490**

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

INCEPT Group - BILAN CONSOLIDE

Passif	Net K€	Net K€
en K€	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres		
Capital	6 636	10 622
Primes	58	262
Réserves	5 340	3 686
Résultat de l'exercice	- 43 585	- 2 695
		-
Total Groupe	**- 31 551**	**11 876**
		-
Intérêts minoritaires		-
Sur réserves	-	- 96
Sur résultat	-	96
Total Minoritaires	**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	1 784	478
Dettes financières		
		-
Emprunt obligataire convertible	23 082	21 568
Obligations simples	13 202	12 747
Emprunts bancaires	23 835	22 282
Autres emprunts bancaires	327	467
Concours bancaires	355	-
Crédit-baux	363	399
Intérêts courus non échus	2 258	1 621
Total Dettes financières	**63 422**	**59 083**
Autres dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 283	13 029
Dettes fiscales et sociales	3 818	3 698
Autres dettes	2 219	3 301
		-
Comptes de régularisation et assimilés	896	1 025
		-
Total du passif	**48 871**	**92 490**

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

INCEPT Group - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	K€ 31/12/2025	K€ 31/12/2024
Chiffre d'affaires	**77 375**	**75 524**
Autres produits d'exploitation	632	843
Achats consommés	- 48 537	- 47 662
Autres approvisionnements	- 1 478	- 1 582
Autres charges externes	- 12 190	- 10 773
Charges de personnel	- 14 125	- 12 629
Autres charges d'exploitation	- 597	- 51
Impôts et taxes	- 304	- 228
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 2 202	- 1 154
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciatio	**- 1 426** **-1,8%**	**2 288** **3,0%**
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 35 400	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciatio	**- 36 826** **260,7%**	**2 288** **-18,1%**
Produits financiers	131	504
Charges financières	- 4 348	- 3 079
Résultat financier consolidé	**- 4 217**	**- 2 575**
Résultat exceptionnel consolidé	- 2 247	- 1 945
Impôt sur les bénéfices	- 296	- 367
Résultat net des entreprises intégrées	**- 43 585** **-56,3%**	**- 2 599** **-3,4%**
Résulat net consolidé	**- 43 585**	**- 2 599**
dont part groupe	**- 43 585**	**- 2 695**
dont part minoritaires	**-**	**96**

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Certifiés conformes par le président.
Pour Prospheres Dirigeants.

Signé par :
Sébastien DELAMARCHE
6461A02F3A4C47A...

I. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

I.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis suivant les principes comptables généralement admis en France, conformément au règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020, applicable depuis le 1er janvier 2021, modifié par le Règlement ANC n°2024-05, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point évoqué dans le paragraphe « changement de méthode comptable » ci-dessous ;
- Continuité d'exploitation.

Le Règlement ANC n°2024-07 n'a pas été appliqué par anticipation.

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode de référence concernant la comptabilisation des engagements de retraite.

Changement de méthode comptable :

Les comptes sociaux des entités françaises consolidées sont établis conformément au règlement ANC n°2022-06, applicable depuis le 1er janvier 2025. Il modifie le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Conformément aux dispositions transitoires prévues par le règlement, les nouvelles règles ont été appliquées de manière prospective. Les comptes des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions portent notamment sur :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux événements majeurs et inhabituels et aux provisions réglementées ;
- La suppression de la technique de transferts de charges ;
- Modification du plan de comptes, nouveaux modèles d'états financiers et nouveau format d'annexes.

L'application de ce règlement a conduit à des reclassements non significatifs de certaines opérations entre le résultat exceptionnel et le résultat d'exploitation. Ce changement est sans incidence sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice.

Continuité d'exploitation

Le Groupe a arrêté ses comptes au 31 décembre 2025 selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu du protocole de conciliation signé le 1er décembre 2025 et homologué par le tribunal de commerce le 14 janvier 2026.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

I.2 Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les entreprises dans lesquelles la société INCEPT GROUP exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Information sur les méthodes de conversion utilisées pour la consolidation des filiales étrangères

Les filiales consolidées étrangères suivantes de la société INCEPT GROUP sont situées à l'intérieur de la zone Euro :

- Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)
- Onedirect SRL (Italie)
- Onedirect GmbH (Allemagne)
- Onedirect Communications bv (Pays-Bas)

La filiale 01Direct Ltd est située au Royaume-Uni et établit ses comptes en livres sterling (GBP). Les comptes de bilan hors capitaux propres sont convertis au taux de clôture et les comptes de résultat au taux moyen de change de l'année. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. L'écart résultant de la conversion en euros pour la consolidation est comptabilisé en écart de conversion.

Date de clôture des exercices des entreprises consolidées

La date de clôture des exercices de toutes les sociétés consolidées est le 31 décembre.

Faits caractéristiques

- Protocole avec les actionnaires et l'ensemble des partenaires bancaires SAS INCEPT Group

Un Protocole a été conclu le 01 Décembre 2025 entre Incept Group et ses filiales, les actionnaires, et l'ensemble des partenaires bancaires. Cet accord prévoit que :

1. le remboursement des tranches A de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

- la maturité sera reportée au 31 décembre 2031 ;

- les échéances en principal des tranches A de la Dette Senior seront gelées jusqu'au 30 juin 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029, 34% en 2030 et 34% en 2031) ;

2. le remboursement des tranches B de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

- la maturité des tranches B de la Dette Senior sera étendue pour une durée de 36 mois, soit jusqu'au 31 mai 2032 ; et amorties en une échéance, in fine, à cette date ;

3. le remboursement du crédit renouvelable interviendra dans les conditions suivantes :

- le crédit renouvelable sera maintenu à hauteur d'un million d'euros jusqu'au 30 novembre 2027 et sa maturité

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

finale sera prorogée jusqu'au 30 novembre 2029 ;

- à compter du 30 novembre 2027, le montant maximum du crédit renouvelable sera réduit annuellement par tiers (réduction de 33% du montant maximum en principal le 30 novembre 2027, de 33% le 30 novembre 2028 et remboursement du solde du capital restant dû le 30 novembre 2029) ;

4. le remboursement des PGE sera restructuré dans les conditions suivantes :

- les échéances en principal des PGE seront gelées 10 janvier 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif et mensuel jusqu'en 2030 (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029 et 68% en 2030) ;

- les dates de maturité finale de tous les PGE seront reportées au 31 décembre 2030 ;

5. la maturité des Obligations Relance BPI sera étendue de 22 mois et reportée à une échéance finale du 31 mai 2032, de sorte que ces obligations seront remboursées en une seule échéance in fine à la date de maturité reportée ;

6. afin de réduire l'endettement obligataire d'Incept Group, les obligations convertibles, les obligations mezzanine, les comptes courants seront capitalisés dans leur intégralité ;

7. un apport en new money de la part des actionnaires de 2.5 m€. Le business plan intègre les différents points de cet accord et confirme ainsi la capacité d'Incept Group et ses filiales à faire face aux remboursements de la dette.

- Désignation d'un directeur général

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 15 mai 2025, la société Prospheres Dirigeants (947 047 750 RCS Paris) a été désignée directeur général de la Société.

- Démission du directeur général et remplacement du président

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 18 juillet 2025, la société Prospheres Dirigeants a démissionné de son mandat de directeur général et a été nommée président de la Société en remplacement de la société Naxicap Partners, démissionnaire.

- Plan de sauvegarde de l'emploi

Afin de pouvoir redresser les performances opérationnelles et économiques, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été présenté mi-septembre 2025. Il a entrainé la suppression de 19 postes en France (au sein de Onedirect SAS, Cleyver et Incept Group) et 14 postes en Espagne (au sein de Onedirect Communicaciones) avec l'essentiel des départs sur novembre et décembre 2025. Le coût du PSE est présenté en charges exceptionnelles.

	Montant
Onedirect SAS	202 321
Cleyver	29 287
Incept Group	189 803
Onedirect Comunicaciones	143 808
Total	**565 218**

Il n'y a plus de salarié chez Incept Group.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

I.3 Méthodes et règles d'évaluation

I.3.1 *Frais de recherche et de développement*

Aucune dépense de recherche et de développement n'a été engagée par le groupe au cours de l'exercice.

I.3.2 *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition.
Le mode d'amortissement retenu pour l'ensemble des immobilisations est le mode linéaire.
Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation prévue des biens par application de taux homogènes au sein du Groupe :

	Durée
Incorporels : logiciels	1 à 3 ans
Installations générales agencements	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans

I.3.3 *Ecarts d'acquisition*

L'écart d'acquisition est calculé, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, par différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale.

Conformément au Règlement ANC n°2020-01 :

- L'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) est réalisée dans un délai n'excédant pas un an par rapport à la date de clôture de l'exercice au cours duquel a eu lieu l'acquisition.
- Les frais d'acquisition de filiales sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans la rubrique « Ecart d'acquisition » et sont soit amortis sur leur durée d'utilité qui est fonction de la nature de l'activité, soit non amortis et font l'objet d'un test de perte de valeur annuel lorsque leur durée d'utilité est illimitée.

Les écarts d'acquisition négatifs sont portés au passif dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ». Ils sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition est revue annuellement au 31 décembre pour tenir compte des évolutions et des événements ayant pu diminuer, de façon durable, la rentabilité et la valeur des actifs concernés.

Le Groupe mesure, le cas échéant, à chaque clôture, la dépréciation accélérée des survaleurs affectées à des

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

actifs pour tenir compte d'événements ou circonstances significatifs dont l'impact réduirait la juste valeur des actifs correspondants en deçà de leur valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2021, une perte de valeur a été identifiée par le groupe sur l'acquisition de Alliance Telecom intervenue en 2018, une provision pour dépréciation a donc été comptabilisée pour 473 k€ à la clôture de l'exercice.

Le test de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'un DCF réalisé à partir des prévisionnels établis par la direction du Groupe.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre du DCF réalisé au 31/12/25 sont les suivantes :

- WACC 10.5%
- Taux de croissance à l'infini 2%

Au 31 décembre 2025, les tests de perte de valeur réalisés par le Groupe ont conduit à constater une dépréciation de 35.4 M€ de l'écart d'acquisition concernant l'UGT Onedirect.

I.3.4 *Contrats de location financement*

Les biens financés par crédit-bail sont considérés comme ayant été achetés à crédit :

- Ces biens sont enregistrés en immobilisation à l'actif du bilan pour la valeur du bien stipulée au contrat.
- En contrepartie, la dette financière qui représente le crédit conventionnellement obtenu pour le financement de ces biens est enregistrée au passif.

Les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et du remboursement progressif de la dette financière.

Les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement.

I.3.5 *Stocks*

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La valeur de réalisation est déterminée en fonction des taux de rotation :

<u>Références avec dernier mouvement antérieur à l'année en cours</u>

Les références non mouvementées depuis plus d'un an sont dépréciées à 100 %.

Les articles périmés et non renouvelés, ne figurant plus sur le catalogue papier sont dépréciés à 100 %.

<u>Références avec dernier mouvement au cours du premier semestre</u>

Les références n'ayant pas été mouvementées depuis plus de 6 mois sont provisionnées selon une méthode statistique fondée sur le calcul du taux de rotation des stocks par rapport au volume des ventes de l'exercice :

- si le taux de rotation > 360 jrs, taux de provision 100 %
- si 180 jrs < taux de rotation <360 jrs, taux de provision 60 %
- si le taux de rotation <180 jrs, taux de provision 40 %

<u>Références avec dernier mouvement au cours du 2ème semestre</u>

Les références ayant été mouvementées au cours des 6 derniers mois sont provisionnées selon une analyse ligne

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

à ligne fondée sur le calcul du taux de rotation des stocks par rapport au volume des ventes des 3 derniers mois.

Pour les produits non mouvementés depuis 3 mois le taux de provision est de 80 %.

Pour les produits mouvementés dans les trois derniers mois :

- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est > 365 jours le taux de provision est de 20 %.
- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est compris entre 180 et 365 jours, le taux de provision est de 0%.
- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est < 180 jours le taux de provision est de 0%.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 332 k€ au 31/12/2025, contre 436 k€ au 31/12/2024.

Le montant des stocks dépréciés au 31/12/2025 représente 7,8% du stock total contre 8,8 % du stock total au 31/12/2024.

I.3.6 *Dépréciation de créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances douteuses, selon les modalités suivantes :

- Les créances douteuses (factures confiées aux prestataires Allianz Trade et Sogedi ainsi que les clients en redressement judiciaire ou en plan de sauvegarde) sont provisionnées à 100 % du montant hors taxes.
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.
- Les créances échues depuis moins de 3 mois sont provisionnées selon une méthode statistique basée sur le taux de perte constatée sur l'exercice.

Au niveau du groupe, la provision pour dépréciation des créances s'élève à 975 k€ au 31/12/2025 contre 776 k€ au 31/12/2024.

Le taux de provision représente 1.2 % du chiffre d'affaires en 2025 contre 1.1 % du chiffre d'affaires en 2024.

I.3.7 *Frais d'émission d'emprunt*

Le groupe étale les frais d'émission d'emprunt sur la durée des emprunts.

I.3.8 *Engagements de retraite*

Les engagements retraites au 31 12 2025 s'élèvent à 220K€ et correspondent aux engagements pour les sociétés

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

françaises.

Ils ont été estimés selon la méthode rétrospective prorata temporis sur la base des hypothèses suivantes :
- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- progression annuelle des rémunérations de 1 à 2%
- turn over de 1% par an suivant les sociétés
- taux d'actualisation de 3,96%
- taux de charges sociales de 40% pour les non cadres
- taux de charges sociales de 45% pour les cadres

I.3.9 *Autres approvisionnements*

Ce poste inclut les coûts de transport, de routage, de catalogues et autres coûts de marketing.

I.3.10 *Résultat exceptionnel*

Depuis l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2022-06, les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

I.3.11 *Impôts sur les bénéfices*

- **Impôts différés**

Conformément au règlement 2020-01, l'approche dite « bilantielle » a été retenue. Cette méthode consiste à :

- Constater un impôt sur les différences résultant d'une opération passée et appelée ou susceptible de se manifester, à l'avenir, par une différence entre résultat comptable et résultat fiscal ;
- Retenir la conception étendue ;
- Evaluer les impôts différés selon la méthode du report variable.

Au titre de l'exercice, les impôts différés ont été générés par :

- les impôts liés aux opérations de retraitement, d'ajustement et d'élimination pratiquées en consolidation ;
- les charges provisoirement non déductibles (Organic, participation construction).

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

I. 4 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Périmétre			31/12/2025	
Société	Adresse	Identifiant légal	% contrôle	% intérêt
INCEPT Group	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 819923228	société mère	
Onedirect SAS (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 421715731	100%	100%
Wipple (France), anciennement Callink	28c rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq	RCS 827583485	100%	100%
Cleyver (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 949023618	100%	100%
Abaques (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 452371503	100%	100%
GADL Holding (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 840071625	100%	100%
SGFA (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 487672404	100%	100%
Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)	231 Calle Valencia, 08007 BARCELONE	CIF B62505524	100%	100%
Onedirect SRL (Italie)	Via Tiziano 32, 20145 MILANO	REA 1795073	100%	100%
Onedirect GmbH (Allemagne)	Beethoven Staße 5, 60325 FRANKFURT	DE81485578	100%	100%
01direct Ltd (Royaume-Uni)	Wilberforce Road Station Road LONDON NW44QE	8294893	100%	100%
OD Communications Bv (Pays-Bas)	Zekeringstraat 17A, 1014BM Amsterdam	856016111	100%	100%

Toutes ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

II. Informations relatives aux postes du bilan

II.1 Ecart d'acquisition

K€					
Ecarts d'acquisition Valeur brute	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de périmètre**	**31/12/2025**
Onedirect	40 334				40 334
WIPPLE	12 253				12 253
Alliance Telecom	1 763				1 763
Groupe Abaques	8 108				8 108
Total	**62 458**	-	-	-	**62 458**

K€					
Ecarts d'acquisition Dépréciation	**Durée amortissement**	**31/12/2024**	**Dotation**	**Reprise**	**31/12/2025**
Onedirect	NA		35 400		35 400
WIPPLE	NA				-
Alliance Telecom	NA	473			473
Groupe Abaques	NA				-
Total		**473**	**35 400**	-	**35 873**

II.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

K€					
Immobilisations brutes	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Reclassement**	**31/12/2025**
Immos Incorporelles	67 947	1 612	- 2 722	- 340	66 497
Dont écarts d'acquisition	62 458				62 458
Immos. Corporelles hors matériel de transport	4 118	220	- 383	340	4 295
Matériel de transport	862	226			1 088
Total	**72 927**	**2 058**	**- 3 105**	-	**71 880**

Les biens financés en crédit-bail et retraités en consolidation sont exclusivement du matériel de transport.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

K€					
Immobilisations Amortissements et dépréciation	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Reclassement**	**31/12/2025**
Immos Incorporelles	3 148	36 706	- 1 259		38 595
Dont écarts d'acquisition	473	35 400			35 873
Immos. Corporelles hors matériel de transport	3 020	417	- 338		3 099
Matériel de transport	601	195			796
Total	**6 769**	**37 318**	**- 1 597**	**-**	**42 490**

II.3 Immobilisations financières

En K€					
Immobilisatior	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/2025**
Autres immobilisations finar	293	791			1084
Titres de participation	0	0			0
TOTAL	**293**	**791**	**0**	**0**	**1084**

La variation s'explique par la mise en place d'un contrat d'affacturage dans le Groupe en 2025. Un dépôt de garantie de 791K€ a été versé dans le cadre de ce contrat au 31/12/25.
Les 293 K€ déjà présents à l'ouverture correspondent à divers dépôts de garantie et cautionnements.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

II.4 Dépréciations sur immobilisations financières

Néant

II.5 Stocks

Ils sont constitués de stocks de marchandises :

En K€		
Stocks	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Valeur brute	4 255	5 198
Dépréciation	-332	-436
Valeur nette	**3 923**	**4 762**

II.6 Créances - Etat des échéances

En K€			
	31/12/2025	**Échéances à moins d'un an**	**Échéances à plus d'un an**
Valeur brute	12 512	12 512	-
Dépréciation	-975	-975	-
Valeur nette	**11 537**	**11 537**	**-**

II.7 Capitaux propres

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société INCEPT GROUP s'élève à 6 636 K€ et est composé de 10 505 803 actions ayant une valeur nominale de 0.6316€. Ces actions sont réparties en 2 catégories :

- 10 497 662 actions ordinaires
- 8 141 ADP – IT (actions de préférence à dividende prioritaire)

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Variation des capitaux propres consolidés

Libellé	en KEUR
Capitaux propres part du Groupe au 31 12 2024	**11 876**
Résultat de l'exercice	**- 43 585**
Variation des écarts de conversion	**158**
Opérations sur le capital	
Autres éléments	
Capitaux propres au 31 12 2025	**- 31 551**

II.8 Provisions pour risques et charges

Conformément au Règlement ANC n°2020-01 sur les passifs, les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

En K€					
Provisions pour risques et charges	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/2025**
Provisions pour risques	278	1321	-15		1584
IFC	200				200
TOTAL	**478**	**1321**	**-15**	**0**	**1784**

Les principales dotations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Montant
Litige commercial	200
Plan Sauvegarde de l'Emploi 2025 (PSE)	532
Litiges anciens salariés	523
Total	**1 255**

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

II.9 Dettes – Etat des échéances

L'échéancier des dettes est présenté dans le tableau suivant.

Échéances des dettes	Montant au 31 12 2025	<1an	1 à 5 ans	> 5 ans
En K€				
Emprunts obligataires	36 284			36 284
Emprunts bancaires	24 162	138	4 282	19 742
Crédit bail	363	174	189	
Découverts bancaires	355	355		
ICNE	2 258	2 258		
Dettes fournisseurs	8 283	8 283		
Dettes fiscales et dettes sociales	3 818	3 818		
Autres dettes	2 200	2 200		
Produits constatés d'avance	896	896		
Total	**78 619**	**18 122**	**4 471**	**56 026**

L'acquisition de INCEPT Group a été financée par 3 emprunts souscrits le 10 mai 2016 :

- Un emprunt obligataire convertible de 10.387k€ souscrits auprès des investisseurs et dont les intérêts sont capitalisés et dont le remboursement est prévu en totalité à l'échéance, à défaut de conversion en actions

- Un emprunt obligataire simple (ou « dette mezzanine » ou encore « dette junior) de 5.000k€ souscrit auprès de Naxicap et de Banque Populaire et dont les intérêts sont pour moitié capitalisés et dont le remboursement est prévu en totalité à l'échéance.

Onedirect SAS a obtenu en juin 2020 un Prêt garanti par l'Etat (PGE) de 6 millions d'euros auprès des 5 banques de la « dette senior » afin de pouvoir pallier une éventuelle augmentation durable du BFR lié au risque de raccourcissement des délais de paiement accordés par les fournisseurs et d'allongement des délais de paiement des clients. Ce prêt fait l'objet d'un gel du capital jusqu'en janvier 2027 et sa maturité est reportée au 31/12/2030.

Dans le cadre de l'acquisition de 80% (soit 10 millions €) des titres de la société Wipple (SIRET 827583485) par la société Callink renommée Wipple suite à la TUP de juin 2024, une opération de refinancement a été conclue le 29 juillet 2022 au niveau de Incept Group :

- Le capital restant dû relatif au Prêt Senior du 10 mai 2016 et au Prêt croissance externe du 21 décembre 2018 (pour l'acquisition d'Alliance Telecom) a été remboursé en intégralité par anticipation, soit 6.800 k€.
- Un nouveau Prêt Senior a été mis en place par BNP Paribas (arrangeur et agent) pour 11.475 k€ décomposé en:
 - une tranche A amortissable en 12 semestrialités (10 mai 2023 au 10 novembre 2028)
 - une tranche B remboursable In Fine le 10 mai 2029
- Une Avance en compte-courant de 2.025 k€ a été accordée par Banque Populaire Développement (Naxicap) jusqu'au 31 décembre 2030. Le prêteur s'engage irrévocablement à ne pas exiger le remboursement de l'Avance avant cette échéance.
- Des Obligations Relance ont été souscrites par BPI pour un montant de 4.760 k€ et viennent à échéance le 29 juillet 2030. Elles sont subordonnées au Prêt Senior.
- La date d'échéance des Emprunts obligataires mis en place le 10 mai 2016 (Emprunt obligataire convertible « EOC » de 10.387k€ et Obligations simples « OS » de 5.000 k€) qui sont subordonnés au Prêt Senior a été reportée au 10 novembre 2030

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

La société Wipple a souscrit des prêts bancaires et des prêts garantis par l'Etat avant son acquisition par le groupe.

L'acquisition le 28 juin 2024 des titres des sociétés GADL Holding et SGFA qui détenaient 100% de la société Abaques, a été essentiellement financée par :

- Un prêt de croissance externe auprès du pool bancaire pour 6,0 millions €.
- Des obligations convertibles pour 0,5 millions €
- Une avance en compte-courant pour 0,5 millions €

La société Abaques a souscrit des prêts bancaires et des prêts garantis par l'Etat avant son acquisition par le groupe.
La société GADL Holding a souscrit des prêts bancaires avant son acquisition par le groupe.

Un prêt court terme renouvelable a été mis en place chez Incept Group au cours du 2nd semestre 2024 pour un montant maximal de 1 million €.

II.10 Impôts

OD INVEST est la société tête du groupe d'intégration fiscale qui comprend OD Invest, INCEPT Group, Onedirect SAS, Cleyver et Wipple (anciennement Callink).

Impôts différés

Les impôts différés suivants ont été comptabilisés à la clôture :

	en K€ 31/12/2025	31/12/2024
Frais d'acquisition	177	177
Activation de reports déficitaires	1769	1751
Différences temporaires	12	12
Eliminations de provisions internes	-1176	-874
Autres	-182	-167
Total	**600**	**899**
dont IDA	913	899
dont IDP	313	

Preuve d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

théorique est le suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

	en K€
Résultat net consolidé au passif du bilan	**-43 585**
Impôt comptabillsé dans les comptes consolidés : charge / (produit)	-296
Résultat comptable avant impôt	**-43 289**
Taux d'impôt de la société mère	25,00%
impôt théorique : charge / (produit)	**10822**
Dépréciation des écarts d'acquisition	**8850**
Non activation des déficits reportables	**2099**
Autres différences permanentes	**170**
impôt réel	**-297**

II.11 Engagements financiers

Engagements donnés

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite s'élève à 220 k€ au 31 12 2025.

Les autres engagements sont les suivants :

- L'avance en compte-courant de 10.000.000€ accordée le 29 juillet 2022 par Incept Group (anciennement Onedirect Holding – ODH) à Wipple (anciennement Onedirect Services – ODS) est nantie au profit des banques partenaires du Prêt Senior ;

- La totalité des actions des sociétés Onedirect, Wipple, SGFA et GADL, et une action de la société Abaques, soit un montant total de 34.747.214€, sont nanties au profit des banques partenaires du Prêt Senior.

Engagements reçus

L'Etat garantit les PGE souscrits en 2020 par Onedirect SAS, Wipple et Abaques à hauteur de 90% du capital restant dû.

II.12 Evènements postérieurs au bilan du 31 décembre 2025

Le plan de sauvegarde de l'emploi a été totalement réalisé.
La transformation du groupe se poursuit dans chacune des filiales.
Un projet de fusion inversée des holdings GADL et SGFA dans la SAS Abaques est en cours.
Les opérations de mise en œuvre du protocole sont en cours de réalisation pour se terminer courant du 3ème trimestre.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

III - Autres Informations

III.1 Résultats par activité

Exercice 2025

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
Onedirect et Cleyver	50 506	-2 890
Wipple / Callink	14 208	431
Abaques	12 526	427
Holding	135	606
TOTAL	**77 375**	**-1 426**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

Exercice 2024

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
Onedirect et Cleyver	54 361	369
Wipple	14 169	1 359
Abaques	6 425	969
Holding	569	(409)
TOTAL	**75 524**	**2 288**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

III.2 Résultats par Zone géographique

Exercice 2025

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
France	50 237	858
Espagne	9 907	143
Italie	3 254	-282
Allemagne	5 995	-753
Royaume-Uni	5 852	-1052
Pays-Bas	2 130	-340
TOTAL	**77 375**	**-1 426**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

L'international contribue à hauteur de 35% au chiffre d'affaires, contre 39% en 2024.

L'Espagne reste le 1er pays contributeur après la France, tant en chiffres d'affaires qu'en résultat d'exploitation.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

Exercice 2024

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
France	45 763	3 533
Espagne	9 909	314
Italie	3 080	(98)
Allemagne	7 092	(736)
Royaume-Uni	7 010	(633)
Pays-Bas	2 670	(92)
TOTAL	**75 524**	**2 288**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

III.3 Frais de personnel et effectifs

Les charges de personnel, y compris charges sociales, s'élèvent à 14.125 k€ pour l'exercice 2025 contre 12.629 k€ pour l'exercice 2024.

Les effectifs moyens sont ainsi répartis :

Par pays	Effectifs moyens 2025	Effectifs moyens 2024
France	145	122
Espagne Portugal	34	41
Italie (*)	3	4
Allemagne	4	11
Royaume-Uni (*)	7	8
Pays-Bas (*)	2	4
Total	**195**	**190**

(*) les effectifs en charge de l'Italie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas sont tous situés à Barcelone et figurent dans les comptes de la filiale Espagnole.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

III.4 Amortissements et provisions

Amortissements et provisions (en K€)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	-1 621	-1 234
Dotations aux provisions de l'actif circulant	-575	-242
Dotations aux provisions pour risques et charges	-673	0
Charges d'exploitation	**-2 869**	**-1 480**
Reprises de provision de l'actif circulant	667	320
Reprises de provision pour risques et charges	0	2
Produits d'exploitation	**667**	**322**
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	**-2 202**	**-1 154**
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition	- 35 400	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	**-37 602**	**-1 154**
Dotation aux provisions financières	-350	-31
Reprise de provisions financières	31	-
Résultat financier	**-319**	**-31**
Dotation aux provisions exceptionnelles	-298	
Reprise de provisions exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	**-298**	
Total net	**-38 219**	**-1 185**

III.5 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés pour le travail des commissaires aux comptes sur le Groupe s'élève à 95 k€ sur l'exercice 2025 contre 108 k€ l'exercice 2024.

III.6 Rémunérations des dirigeants, distribution d'actions

L'information de rémunération des dirigeants est jugée confidentielle et n'est pas publiée

Distribution d'actions gratuites :

Le 13 décembre 2023, une distribution d'actions gratuites (plans « AGA 2024 » et « AGA 2024 Bis » a été décidée pour les Managers. A l'issue de la période d'acquisition, l'augmentation de capital correspondante sera réalisée si les conditions de présence sont respectées.

Covenants bancaires sur la Convention de Prêt Senior de 2022 amendé en 2024

Les ratios bancaires sont non applicables suite à la signature du protocole de conciliation. Ils sont redéfinis dans l'avenant de la dette sénior en cours de signature avec le pool bancaire.

Docusign Envelope ID: E21C1220-05DD-855C-805F-F160E5966EE5

III.7 Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-43 585	-2 599
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant	38 624	1 418
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant	0	0
Variation des impôts différés	300	-422
Plus et moins values de cession	1 508	34
Marge brute d'autofinancement de l'ensemble consolidé	**-3 153**	**-1 569**
Variations des Créances d'exploitations	2 995	1 004
Variations des Stocks, nets de dépréciations	839	2 290
Variations des Dettes d'exploitation	-5 312	-375
Variations des Charges et Produits Constatés d'avance	-451	-144
Variation du Besoin en fonds de roulement d'exploitation	**-1 929**	2 776
Variation des intérêts courus	2 757	1 327
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-2 325**	**2 533**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Variation des immobilisations financières	-791	140
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 694	-2 173
Prix de cession des éléments d'actif cédés	0	0
Acquisition / Cession de filiales, hors disponibilités acquises	0	-14 260
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-3 485**	**-16 293**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		
Frais d'augmentation de capital net d'IS et frais d'émission d'emprunts		
Augmentation (Réduction) de capital en numéraire de la société-mère	0	250
Variation des comptes courants d'associés	152	355
Remboursement d'emprunts long terme	-1 498	-3 259
Remboursement d'emprunts court terme (prêt TVA)		
Encaissements provenant d'emprunts obligataires	500	500
Encaissements provenant d'apports en compte courant long terme		
Souscription d'emprunts et autres dettes financières	2 000	7 563
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**1 154**	**5 409**
VARIATION DE LA TRESORERIE	**-4 656**	**-8 351**
Incidence de la variation des taux de change	**159**	**-119**
Trésorerie à l'ouverture	5 878	14 348
Trésorerie à la clôture	1 381	5 878



INCEPT Group

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport d’audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Blasco
966, avenue Raymond Dugrand
CS 66014
34060 Montpellier

Tél. : +33 (0) 4 67 13 31 00
www.ey.com/fr

INCEPT Group

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Au Président,

Opinion

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société INCEPT Group et dans le cadre des financements bancaires, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société INCEPT Group comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière au 31 décembre 2025 ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice écoulé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel « mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises » et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle au regard des règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes consolidés, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de la direction et, n'étant pas destinés à être adressés aux associés n'ont pas fait l'objet d'un arrêté par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel « mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises » et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre audit des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à cette norme et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une opinion avec réserve ou une opinion défavorable ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Montpellier, le 24 juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Therese MERCIER

Digitally signed by Marie-Therese MERCIER
DN: cn=Marie-Therese MERCIER, c=FR, o=EY Associes, ou=0002 817723687
Date: 2026.07.24 09:17:11 +02'00'

Marie-Thérèse Mercier

INCEPT Group - BILAN CONSOLIDE

Actif	Brut	A&P	Net	Net
en K€	31/12/2025			31/12/2024
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	66 497	38 595	27 902	64 800
dont Ecarts d'acquisition	62 458	35 873	26 585	61 985
Immobilisations corporelles	5 382	3 895	1 487	1 359
Immobilisations financières	1 084	- 0	1 084	293
				-
Total	**72 963**	**42 490**	**30 472**	**66 452**
				-
Actif circulant				-
				-
Stocks et en-cours	4 255	332	3 923	4 762
Clients et comptes rattachés	9 900	975	8 925	11 190
Impôts différés actif	913	-	913	900
Autres créances	2 901	0	2 901	3 308
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	389
Disponibilités	1 736	-	1 736	5 489
				-
Total	**19 705**	**1 307**	**18 398**	**26 038**
				-
	-	-	-	-
Total de l'actif	**92 668**	**43 797**	**48 871**	**92 490**

INCEPT Group - BILAN CONSOLIDE

Passif	Net K€	Net K€
en K€	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Capitaux propres		
Capital	6 636	10 622
Primes	58	262
Réserves	5 340	3 686
Résultat de l'exercice	- 43 585	- 2 695
		-
Total Groupe	**- 31 551**	**11 876**
		-
Intérêts minoritaires		-
Sur réserves	-	- 96
Sur résultat	-	96
Total Minoritaires	**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	1 784	478
Dettes financières		
		-
Emprunt obligataire convertible	23 082	21 568
Obligations simples	13 202	12 747
Emprunts bancaires	23 835	22 282
Autres emprunts bancaires	327	467
Concours bancaires	355	-
Crédit-baux	363	399
Intérêts courus non échus	2 258	1 621
Total Dettes financières	**63 422**	**59 083**
Autres dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 283	13 029
Dettes fiscales et sociales	3 818	3 698
Autres dettes	2 219	3 301
		-
Comptes de régularisation et assimilés	896	1 025
		-
Total du passif	**48 871**	**92 490**

INCEPT Group - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	K€ 31/12/2025	K€ 31/12/2024
Chiffre d'affaires	**77 375**	**75 524**
Autres produits d'exploitation	632	843
Achats consommés	- 48 537	- 47 662
Autres approvisionnements	- 1 478	- 1 582
Autres charges externes	- 12 190	- 10 773
Charges de personnel	- 14 125	- 12 629
Autres charges d'exploitation	- 597	- 51
Impôts et taxes	- 304	- 228
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 2 202	- 1 154
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciatio	**- 1 426** **-1,8%**	**- 2 288** **3,0%**
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	- 35 400	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciatio	**- 36 826** **260,7%**	**- 2 288** **-18,1%**
Produits financiers	131	504
Charges financières	- 4 348	- 3 079
Résultat financier consolidé	**- 4 217**	**- 2 575**
Résultat exceptionnel consolidé	- 2 247	- 1 945
Impôt sur les bénéfices	- 296	- 367
Résultat net des entreprises intégrées	**- 43 585** **-56,3%**	**- 2 599** **-3,4%**
Résulat net consolidé	**- 43 585**	**- 2 599**
dont part groupe	**- 43 585**	**- 2 695**
dont part minoritaires	**-**	**96**

I. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

I.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis suivant les principes comptables généralement admis en France, conformément au règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020, applicable depuis le 1er janvier 2021, modifié par le Règlement ANC n°2024-05, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point évoqué dans le paragraphe « changement de méthode comptable » ci-dessous ;
- Continuité d'exploitation.

Le Règlement ANC n°2024-07 n'a pas été appliqué par anticipation.

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode de référence concernant la comptabilisation des engagements de retraite.

Changement de méthode comptable :

Les comptes sociaux des entités françaises consolidées sont établis conformément au règlement ANC n°2022-06, applicable depuis le 1er janvier 2025. Il modifie le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Conformément aux dispositions transitoires prévues par le règlement, les nouvelles règles ont été appliquées de manière prospective. Les comptes des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions portent notamment sur :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux événements majeurs et inhabituels et aux provisions réglementées ;
- La suppression de la technique de transferts de charges ;
- Modification du plan de comptes, nouveaux modèles d'états financiers et nouveau format d'annexes.

L'application de ce règlement a conduit à des reclassements non significatifs de certaines opérations entre le résultat exceptionnel et le résultat d'exploitation. Ce changement est sans incidence sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice.

Continuité d'exploitation

Le Groupe a arrêté ses comptes au 31 décembre 2025 selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu du protocole de conciliation signé le 1er décembre 2025 et homologué par le tribunal de commerce le 14 janvier 2026.

I.2 Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les entreprises dans lesquelles la société INCEPT GROUP exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Information sur les méthodes de conversion utilisées pour la consolidation des filiales étrangères

Les filiales consolidées étrangères suivantes de la société INCEPT GROUP sont situées à l'intérieur de la zone Euro :

- Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)
- Onedirect SRL (Italie)
- Onedirect GmbH (Allemagne)
- Onedirect Communications bv (Pays-Bas)

La filiale 01Direct Ltd est située au Royaume-Uni et établit ses comptes en livres sterling (GBP). Les comptes de bilan hors capitaux propres sont convertis au taux de clôture et les comptes de résultat au taux moyen de change de l'année. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. L'écart résultant de la conversion en euros pour la consolidation est comptabilisé en écart de conversion.

Date de clôture des exercices des entreprises consolidées

La date de clôture des exercices de toutes les sociétés consolidées est le 31 décembre.

Faits caractéristiques

- Protocole avec les actionnaires et l'ensemble des partenaires bancaires SAS INCEPT Group

Un Protocole a été conclu le 01 Décembre 2025 entre Incept Group et ses filiales, les actionnaires, et l'ensemble des partenaires bancaires. Cet accord prévoit que :

1. le remboursement des tranches A de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

- la maturité sera reportée au 31 décembre 2031 ;

- les échéances en principal des tranches A de la Dette Senior seront gelées jusqu'au 30 juin 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029, 34% en 2030 et 34% en 2031) ;

2. le remboursement des tranches B de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

- la maturité des tranches B de la Dette Senior sera étendue pour une durée de 36 mois, soit jusqu'au 31 mai 2032 ; et amorties en une échéance, in fine, à cette date ;

3. le remboursement du crédit renouvelable interviendra dans les conditions suivantes :

- le crédit renouvelable sera maintenu à hauteur d'un million d'euros jusqu'au 30 novembre 2027 et sa maturité

finale sera prorogée jusqu'au 30 novembre 2029 ;

- à compter du 30 novembre 2027, le montant maximum du crédit renouvelable sera réduit annuellement par tiers (réduction de 33% du montant maximum en principal le 30 novembre 2027, de 33% le 30 novembre 2028 et remboursement du solde du capital restant dû le 30 novembre 2029) ;

4. le remboursement des PGE sera restructuré dans les conditions suivantes :

- les échéances en principal des PGE seront gelées 10 janvier 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif et mensuel jusqu'en 2030 (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029 et 68% en 2030) ;

- les dates de maturité finale de tous les PGE seront reportées au 31 décembre 2030 ;

5. la maturité des Obligations Relance BPI sera étendue de 22 mois et reportée à une échéance finale du 31 mai 2032, de sorte que ces obligations seront remboursées en une seule échéance in fine à la date de maturité reportée ;

6. afin de réduire l'endettement obligataire d'Incept Group, les obligations convertibles, les obligations mezzanine, les comptes courants seront capitalisés dans leur intégralité ;

7. un apport en new money de la part des actionnaires de 2.5 m€. Le business plan intègre les différents points de cet accord et confirme ainsi la capacité d'Incept Group et ses filiales à faire face aux remboursements de la dette.

- Désignation d'un directeur général

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 15 mai 2025, la société Prospheres Dirigeants (947 047 750 RCS Paris) a été désignée directeur général de la Société.

- Démission du directeur général et remplacement du président

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 18 juillet 2025, la société Prospheres Dirigeants a démissionné de son mandat de directeur général et a été nommée président de la Société en remplacement de la société Naxicap Partners, démissionnaire.

- Plan de sauvegarde de l'emploi

Afin de pouvoir redresser les performances opérationnelles et économiques, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été présenté mi-septembre 2025. Il a entrainé la suppression de 19 postes en France (au sein de Onedirect SAS, Cleyver et Incept Group) et 14 postes en Espagne (au sein de Onedirect Communicaciones) avec l'essentiel des départs sur novembre et décembre 2025. Le coût du PSE est présenté en charges exceptionnelles.

	Montant
Onedirect SAS	202 321
Cleyver	29 287
Incept Group	189 803
Onedirect Comunicaciones	143 808
Total	**565 218**

Il n'y a plus de salarié chez Incept Group.

I.3 Méthodes et règles d'évaluation

I.3.1 *Frais de recherche et de développement*

Aucune dépense de recherche et de développement n'a été engagée par le groupe au cours de l'exercice.

I.3.2 *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition.
Le mode d'amortissement retenu pour l'ensemble des immobilisations est le mode linéaire.
Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation prévue des biens par application de taux homogènes au sein du Groupe :

	Durée
Incorporels : logiciels	1 à 3 ans
Installations générales agencements	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans

I.3.3 *Ecarts d'acquisition*

L'écart d'acquisition est calculé, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, par différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale.

Conformément au Règlement ANC n°2020-01 :

- L'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) est réalisée dans un délai n'excédant pas un an par rapport à la date de clôture de l'exercice au cours duquel a eu lieu l'acquisition.
- Les frais d'acquisition de filiales sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans la rubrique « Ecart d'acquisition » et sont soit amortis sur leur durée d'utilité qui est fonction de la nature de l'activité, soit non amortis et font l'objet d'un test de perte de valeur annuel lorsque leur durée d'utilité est illimitée.

Les écarts d'acquisition négatifs sont portés au passif dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ». Ils sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition est revue annuellement au 31 décembre pour tenir compte des évolutions et des événements ayant pu diminuer, de façon durable, la rentabilité et la valeur des actifs concernés.

Le Groupe mesure, le cas échéant, à chaque clôture, la dépréciation accélérée des survaleurs affectées à des

actifs pour tenir compte d'événements ou circonstances significatifs dont l'impact réduirait la juste valeur des actifs correspondants en deçà de leur valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2021, une perte de valeur a été identifiée par le groupe sur l'acquisition de Alliance Telecom intervenue en 2018, une provision pour dépréciation a donc été comptabilisée pour 473 k€ à la clôture de l'exercice.

Le test de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'un DCF réalisé à partir des prévisionnels établis par la direction du Groupe.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre du DCF réalisé au 31/12/25 sont les suivantes :

- WACC 10.5%
- Taux de croissance à l'infini 2%

Au 31 décembre 2025, les tests de perte de valeur réalisés par le Groupe ont conduit à constater une dépréciation de 35.4 M€ de l'écart d'acquisition concernant l'UGT Onedirect.

I.3.4 *Contrats de location financement*

Les biens financés par crédit-bail sont considérés comme ayant été achetés à crédit :

- Ces biens sont enregistrés en immobilisation à l'actif du bilan pour la valeur du bien stipulée au contrat.
- En contrepartie, la dette financière qui représente le crédit conventionnellement obtenu pour le financement de ces biens est enregistrée au passif.

Les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et du remboursement progressif de la dette financière.

Les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement.

I.3.5 *Stocks*

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La valeur de réalisation est déterminée en fonction des taux de rotation :

<u>Références avec dernier mouvement antérieur à l'année en cours</u>

Les références non mouvementées depuis plus d'un an sont dépréciées à 100 %.

Les articles périmés et non renouvelés, ne figurant plus sur le catalogue papier sont dépréciés à 100 %.

<u>Références avec dernier mouvement au cours du premier semestre</u>

Les références n'ayant pas été mouvementées depuis plus de 6 mois sont provisionnées selon une méthode statistique fondée sur le calcul du taux de rotation des stocks par rapport au volume des ventes de l'exercice :

- si le taux de rotation > 360 jrs, taux de provision 100 %
- si 180 jrs < taux de rotation <360 jrs, taux de provision 60 %
- si le taux de rotation <180 jrs, taux de provision 40 %

<u>Références avec dernier mouvement au cours du 2ème semestre</u>

Les références ayant été mouvementées au cours des 6 derniers mois sont provisionnées selon une analyse ligne

à ligne fondée sur le calcul du taux de rotation des stocks par rapport au volume des ventes des 3 derniers mois.

Pour les produits non mouvementés depuis 3 mois le taux de provision est de 80 %.

Pour les produits mouvementés dans les trois derniers mois :

- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est > 365 jours le taux de provision est de 20 %.
- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est compris entre 180 et 365 jours, le taux de provision est de 0%.
- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est < 180 jours le taux de provision est de 0%.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 332 k€ au 31/12/2025, contre 436 k€ au 31/12/2024.

Le montant des stocks dépréciés au 31/12/2025 représente 7,8% du stock total contre 8,8 % du stock total au 31/12/2024.

I.3.6 *Dépréciation de créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances douteuses, selon les modalités suivantes :

- Les créances douteuses (factures confiées aux prestataires Allianz Trade et Sogedi ainsi que les clients en redressement judiciaire ou en plan de sauvegarde) sont provisionnées à 100 % du montant hors taxes.
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.
- Les créances échues depuis moins de 3 mois sont provisionnées selon une méthode statistique basée sur le taux de perte constatée sur l'exercice.

Au niveau du groupe, la provision pour dépréciation des créances s'élève à 975 k€ au 31/12/2025 contre 776 k€ au 31/12/2024.

Le taux de provision représente 1.2 % du chiffre d'affaires en 2025 contre 1.1 % du chiffre d'affaires en 2024.

I.3.7 *Frais d'émission d'emprunt*

Le groupe étale les frais d'émission d'emprunt sur la durée des emprunts.

I.3.8 *Engagements de retraite*

Les engagements retraites au 31 12 2025 s'élèvent à 220K€ et correspondent aux engagements pour les sociétés

françaises.

Ils ont été estimés selon la méthode rétrospective prorata temporis sur la base des hypothèses suivantes :
- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- progression annuelle des rémunérations de 1 à 2%
- turn over de 1% par an suivant les sociétés
- taux d'actualisation de 3,96%
- taux de charges sociales de 40% pour les non cadres
- taux de charges sociales de 45% pour les cadres

I.3.9 *Autres approvisionnements*

Ce poste inclut les coûts de transport, de routage, de catalogues et autres coûts de marketing.

I.3.10 *Résultat exceptionnel*

Depuis l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2022-06, les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

I.3.11 *Impôts sur les bénéfices*

- **Impôts différés**

Conformément au règlement 2020-01, l'approche dite « bilantielle » a été retenue. Cette méthode consiste à :

- Constater un impôt sur les différences résultant d'une opération passée et appelée ou susceptible de se manifester, à l'avenir, par une différence entre résultat comptable et résultat fiscal ;
- Retenir la conception étendue ;
- Evaluer les impôts différés selon la méthode du report variable.

Au titre de l'exercice, les impôts différés ont été générés par :

- les impôts liés aux opérations de retraitement, d'ajustement et d'élimination pratiquées en consolidation ;
- les charges provisoirement non déductibles (Organic, participation construction).

I. 4 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Périmétre			31/12/2025	
Société	Adresse	Identifiant légal	% contrôle	% intérêt
INCEPT Group	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 819923228	société mère	
Onedirect SAS (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 421715731	100%	100%
Wipple (France), anciennement Callink	28c rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq	RCS 827583485	100%	100%
Cleyver (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 949023618	100%	100%
Abaques (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 452371503	100%	100%
GADL Holding (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 840071625	100%	100%
SGFA (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 487672404	100%	100%
Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)	231 Calle Valencia, 08007 BARCELONE	CIF B62505524	100%	100%
Onedirect SRL (Italie)	Via Tiziano 32, 20145 MILANO	REA 1795073	100%	100%
Onedirect GmbH (Allemagne)	Beethoven Staße 5, 60325 FRANKFURT	DE81485578	100%	100%
01direct Ltd (Royaume-Uni)	Wilberforce Road Station Road LONDON NW44QE	8294893	100%	100%
OD Communications Bv (Pays-Bas)	Zekeringstraat 17A, 1014BM Amsterdam	856016111	100%	100%

Toutes ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

II. Informations relatives aux postes du bilan

II.1 Ecart d'acquisition

K€					
Ecarts d'acquisition Valeur brute	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de périmètre**	**31/12/2025**
Onedirect	40 334				40 334
WIPPLE	12 253				12 253
Alliance Telecom	1 763				1 763
Groupe Abaques	8 108				8 108
Total	**62 458**	**-**	**-**	**-**	**62 458**

K€					
Ecarts d'acquisition Dépréciation	**Durée amortissement**	**31/12/2024**	**Dotation**	**Reprise**	**31/12/2025**
Onedirect	NA		35 400		35 400
WIPPLE	NA				-
Alliance Telecom	NA	473			473
Groupe Abaques	NA				-
Total		**473**	**35 400**	**-**	**35 873**

II.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

K€					
Immobilisations brutes	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Reclassement**	**31/12/2025**
Immos Incorporelles	67 947	1 612	- 2 722	- 340	66 497
Dont écarts d'acquisition	62 458				62 458
Immos. Corporelles hors matériel de transport	4 118	220	- 383	340	4 295
Matériel de transport	862	226			1 088
Total	**72 927**	**2 058**	**- 3 105**	**-**	**71 880**

Les biens financés en crédit-bail et retraités en consolidation sont exclusivement du matériel de transport.

K€					
Immobilisations Amortissements et dépréciation	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Reclassement**	**31/12/2025**
Immos Incorporelles	3 148	36 706	- 1 259		38 595
Dont écarts d'acquisition	473	35 400			35 873
Immos. Corporelles hors matériel de transport	3 020	417	- 338		3 099
Matériel de transport	601	195			796
Total	**6 769**	**37 318**	**- 1 597**	**-**	**42 490**

II.3 Immobilisations financières

En K€					
Immobilisatior	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/2025**
Autres immobilisations fina	293	791			1084
Titres de participation	0	0			0
TOTAL	**293**	**791**	**0**	**0**	**1084**

La variation s'explique par la mise en place d'un contrat d'affacturage dans le Groupe en 2025. Un dépôt de garantie de 791K€ a été versé dans le cadre de ce contrat au 31/12/25.
Les 293 K€ déjà présents à l'ouverture correspondent à divers dépôts de garantie et cautionnements.

II.4 Dépréciations sur immobilisations financières

Néant

II.5 Stocks

Ils sont constitués de stocks de marchandises :

En K€		
Stocks	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Valeur brute	4 255	5 198
Dépréciation	-332	-436
Valeur nette	**3 923**	**4 762**

II.6 Créances - Etat des échéances

En K€			
	31/12/2025	**Échéances à moins d'un an**	**Échéances à plus d'un an**
Valeur brute	12 512	12 512	-
Dépréciation	-975	-975	-
Valeur nette	**11 537**	**11 537**	-

II.7 Capitaux propres

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société INCEPT GROUP s'élève à 6 636 K€ et est composé de 10 505 803 actions ayant une valeur nominale de 0.6316€. Ces actions sont réparties en 2 catégories :

- 10 497 662 actions ordinaires
- 8 141 ADP – IT (actions de préférence à dividende prioritaire)

Variation des capitaux propres consolidés

Libellé	en KEUR
Capitaux propres part du Groupe au 31 12 2024	**11 876**
Résultat de l'exercice	- **43 585**
Variation des écarts de conversion	**158**
Opérations sur le capital	
Autres éléments	
Capitaux propres au 31 12 2025	- **31 551**

II.8 Provisions pour risques et charges

Conformément au Règlement ANC n°2020-01 sur les passifs, les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

En K€					
Provisions pour risques et charges	**31/12/2024**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/2025**
Provisions pour risques	278	1321	-15		1584
IFC	200				200
TOTAL	**478**	**1321**	**-15**	**0**	**1784**

Les principales dotations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Montant
Litige commercial	200
Plan Sauvegarde de l'Emploi 2025 (PSE)	532
Litiges anciens salariés	523
Total	**1 255**

II.9 Dettes – Etat des échéances

L'échéancier des dettes est présenté dans le tableau suivant.

Échéances des dettes	Montant au 31 12 2025	<1an	1 à 5 ans	> 5 ans
En K€				
Emprunts obligataires	36 284			36 284
Emprunts bancaires	24 162	138	4 282	19 742
Crédit bail	363	174	189	
Découverts bancaires	355	355		
ICNE	2 258	2 258		
Dettes fournisseurs	8 283	8 283		
Dettes fiscales et dettes sociales	3 818	3 818		
Autres dettes	2 200	2 200		
Produits constatés d'avance	896	896		
Total	**78 619**	**18 122**	**4 471**	**56 026**

L'acquisition de INCEPT Group a été financée par 3 emprunts souscrits le 10 mai 2016 :

- Un emprunt obligataire convertible de 10.387k€ souscrits auprès des investisseurs et dont les intérêts sont capitalisés et dont le remboursement est prévu en totalité à l'échéance, à défaut de conversion en actions

- Un emprunt obligataire simple (ou « dette mezzanine » ou encore « dette junior) de 5.000k€ souscrit auprès de Naxicap et de Banque Populaire et dont les intérêts sont pour moitié capitalisés et dont le remboursement est prévu en totalité à l'échéance.

Onedirect SAS a obtenu en juin 2020 un Prêt garanti par l'Etat (PGE) de 6 millions d'euros auprès des 5 banques de la « dette senior » afin de pouvoir pallier une éventuelle augmentation durable du BFR lié au risque de raccourcissement des délais de paiement accordés par les fournisseurs et d'allongement des délais de paiement des clients. Ce prêt fait l'objet d'un gel du capital jusqu'en janvier 2027 et sa maturité est reportée au 31/12/2030.

Dans le cadre de l'acquisition de 80% (soit 10 millions €) des titres de la société Wipple (SIRET 827583485) par la société Callink renommée Wipple suite à la TUP de juin 2024, une opération de refinancement a été conclue le 29 juillet 2022 au niveau de Incept Group :

- Le capital restant dû relatif au Prêt Senior du 10 mai 2016 et au Prêt croissance externe du 21 décembre 2018 (pour l'acquisition d'Alliance Telecom) a été remboursé en intégralité par anticipation, soit 6.800 k€.
- Un nouveau Prêt Senior a été mis en place par BNP Paribas (arrangeur et agent) pour 11.475 k€ décomposé en:
 - une tranche A amortissable en 12 semestrialités (10 mai 2023 au 10 novembre 2028)
 - une tranche B remboursable In Fine le 10 mai 2029
- Une Avance en compte-courant de 2.025 k€ a été accordée par Banque Populaire Développement (Naxicap) jusqu'au 31 décembre 2030. Le prêteur s'engage irrévocablement à ne pas exiger le remboursement de l'Avance avant cette échéance.
- Des Obligations Relance ont été souscrites par BPI pour un montant de 4.760 k€ et viennent à échéance le 29 juillet 2030. Elles sont subordonnées au Prêt Senior.
- La date d'échéance des Emprunts obligataires mis en place le 10 mai 2016 (Emprunt obligataire convertible « EOC » de 10.387k€ et Obligations simples « OS » de 5.000 k€) qui sont subordonnés au Prêt Senior a été reportée au 10 novembre 2030

La société Wipple a souscrit des prêts bancaires et des prêts garantis par l'Etat avant son acquisition par le groupe.

L'acquisition le 28 juin 2024 des titres des sociétés GADL Holding et SGFA qui détenaient 100% de la société Abaques, a été essentiellement financée par :

- Un prêt de croissance externe auprès du pool bancaire pour 6,0 millions €.
- Des obligations convertibles pour 0,5 millions €
- Une avance en compte-courant pour 0,5 millions €

La société Abaques a souscrit des prêts bancaires et des prêts garantis par l'Etat avant son acquisition par le groupe.
La société GADL Holding a souscrit des prêts bancaires avant son acquisition par le groupe.

Un prêt court terme renouvelable a été mis en place chez Incept Group au cours du 2nd semestre 2024 pour un montant maximal de 1 million €.

II.10 **Impôts**

OD INVEST est la société tête du groupe d'intégration fiscale qui comprend OD Invest, INCEPT Group, Onedirect SAS, Cleyver et Wipple (anciennement Callink).

Impôts différés

Les impôts différés suivants ont été comptabilisés à la clôture :

	en K€ 31/12/2025	**31/12/2024**
Frais d'acquisition	177	177
Activation de reports déficitaires	1769	1751
Différences temporaires	12	12
Eliminations de provisions internes	-1176	-874
Autres	-182	-167
Total	**600**	**899**
dont IDA	913	899
dont IDP	313	

Preuve d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt

théorique est le suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

	en K€
Résultat net consolidé au passif du bilan	**-43 585**
Impôt comptabilisé dans les comptes consolidés : charge / (produit)	-296
Résultat comptable avant impôt	**-43 289**
Taux d'impôt de la société mère	25,00%
impôt théorique : charge / (produit)	**10822**
Dépréciation des écarts d'acquisition	**8850**
Non activation des déficits reportables	**2099**
Autres différences permanentes	**170**
impôt réel	**-297**

II.11 Engagements financiers

Engagements donnés

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite s'élève à 220 k€ au 31 12 2025.

Les autres engagements sont les suivants :

- L'avance en compte-courant de 10.000.000€ accordée le 29 juillet 2022 par Incept Group (anciennement Onedirect Holding – ODH) à Wipple (anciennement Onedirect Services – ODS) est nantie au profit des banques partenaires du Prêt Senior ;

- La totalité des actions des sociétés Onedirect, Wipple, SGFA et GADL, et une action de la société Abaques, soit un montant total de 34.747.214€, sont nanties au profit des banques partenaires du Prêt Senior.

Engagements reçus

L'Etat garantit les PGE souscrits en 2020 par Onedirect SAS, Wipple et Abaques à hauteur de 90% du capital restant dû.

II.12 Evènements postérieurs au bilan du 31 décembre 2025

Le plan de sauvegarde de l'emploi a été totalement réalisé.
La transformation du groupe se poursuit dans chacune des filiales.
Un projet de fusion inversée des holdings GADL et SGFA dans la SAS Abaques est en cours.
Les opérations de mise en œuvre du protocole sont en cours de réalisation pour se terminer courant du 3ème trimestre.

III - Autres Informations

III.1 Résultats par activité

Exercice 2025

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
Onedirect et Cleyver	50 506	-2 890
Wipple / Callink	14 208	431
Abaques	12 526	427
Holding	135	606
TOTAL	**77 375**	**-1 426**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

Exercice 2024

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
Onedirect et Cleyver	54 361	369
Wipple	14 169	1 359
Abaques	6 425	969
Holding	569	(409)
TOTAL	**75 524**	**2 288**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

III.2 Résultats par Zone géographique

Exercice 2025

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
France	50 237	858
Espagne	9 907	143
Italie	3 254	-282
Allemagne	5 995	-753
Royaume-Uni	5 852	-1052
Pays-Bas	2 130	-340
TOTAL	**77 375**	**-1 426**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

L'international contribue à hauteur de 35% au chiffre d'affaires, contre 39% en 2024.

L'Espagne reste le 1er pays contributeur après la France, tant en chiffres d'affaires qu'en résultat d'exploitation.

Exercice 2024

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
France	45 763	3 533
Espagne	9 909	314
Italie	3 080	(98)
Allemagne	7 092	(736)
Royaume-Uni	7 010	(633)
Pays-Bas	2 670	(92)
TOTAL	**75 524**	**2 288**

(*) avant Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition

III.3 Frais de personnel et effectifs

Les charges de personnel, y compris charges sociales, s'élèvent à 14.125 k€ pour l'exercice 2025 contre 12.629 k€ pour l'exercice 2024.

Les effectifs moyens sont ainsi répartis :

Par pays	Effectifs moyens 2025	Effectifs moyens 2024
France	145	122
Espagne Portugal	34	41
Italie (*)	3	4
Allemagne	4	11
Royaume-Uni (*)	7	8
Pays-Bas (*)	2	4
Total	**195**	**190**

(*) les effectifs en charge de l'Italie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas sont tous situés à Barcelone et figurent dans les comptes de la filiale Espagnole.

III.4 Amortissements et provisions

Amortissements et provisions (en K€)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	-1 621	-1 234
Dotations aux provisions de l'actif circulant	-575	-242
Dotations aux provisions pour risques et charges	-673	0
Charges d'exploitation	**-2 869**	**-1 480**
Reprises de provision de l'actif circulant	667	320
Reprises de provision pour risques et charges	0	2
Produits d'exploitation	**667**	**322**
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	**-2 202**	**-1 154**
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition	- 35 400	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	**-37 602**	**-1 154**
Dotation aux provisions financières	-350	-31
Reprise de provisions financières	31	-
Résultat financier	**-319**	**-31**
Dotation aux provisions exceptionnelles	-298	
Reprise de provisions exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	**-298**	
Total net	**-38 219**	**-1 185**

III.5 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés pour le travail des commissaires aux comptes sur le Groupe s'élève à 95 k€ sur l'exercice 2025 contre 108 k€ l'exercice 2024.

III.6 Rémunérations des dirigeants, distribution d'actions

L'information de rémunération des dirigeants est jugée confidentielle et n'est pas publiée

Distribution d'actions gratuites :

Le 13 décembre 2023, une distribution d'actions gratuites (plans « AGA 2024 » et « AGA 2024 Bis » a été décidée pour les Managers. A l'issue de la période d'acquisition, l'augmentation de capital correspondante sera réalisée si les conditions de présence sont respectées.

Covenants bancaires sur la Convention de Prêt Senior de 2022 amendé en 2024

Les ratios bancaires sont non applicables suite à la signature du protocole de conciliation. Ils sont redéfinis dans l'avenant de la dette sénior en cours de signature avec le pool bancaire.

III.7 Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-43 585	-2 599
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant	38 624	1 418
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant	0	0
Variation des impôts différés	300	-422
Plus et moins values de cession	1 508	34
Marge brute d'autofinancement de l'ensemble consolidé	**-3 153**	**-1 569**
Variations des Créances d'exploitations	2 995	1 004
Variations des Stocks, nets de dépréciations	839	2 290
Variations des Dettes d'exploitation	-5 312	-375
Variations des Charges et Produits Constatés d'avance	-451	-144
Variation du Besoin en fonds de roulement d'exploitation	**-1 929**	2 776
Variation des intérêts courus	2 757	1 327
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-2 325**	**2 533**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Variation des immobilisations financières	-791	140
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 694	-2 173
Prix de cession des éléments d'actif cédés	0	0
Acquisition / Cession de filiales, hors disponibilités acquises	0	-14 260
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-3 485**	**-16 293**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		
Frais d'augmentation de capital net d'IS et frais d'émission d'emprunts		
Augmentation (Réduction) de capital en numéraire de la société-mère	0	250
Variation des comptes courants d'associés	152	355
Remboursement d'emprunts long terme	-1 498	-3 259
Remboursement d'emprunts court terme (prêt TVA)		
Encaissements provenant d'emprunts obligataires	500	500
Encaissements provenant d'apports en compte courant long terme		
Souscription d'emprunts et autres dettes financières	2 000	7 563
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**1 154**	**5 409**
VARIATION DE LA TRESORERIE	**-4 656**	**-8 351**
Incidence de la variation des taux de change	**159**	**-119**
Trésorerie à l'ouverture	5 878	14 348
Trésorerie à la clôture	1 381	5 878